



Acte 3 : 3 jours de colère et de revendications **Les 7, 8 et 9 avril, on arrête tout et on se fait entendre!**

Depuis les mobilisations nationales dans le social et médico-social du 3 décembre et du 21 janvier, avec plusieurs milliers de collègues, du public comme du privé, en grève et dans la rue, la dynamique de lutte d'ensemble est lancée. Sans surprise, le gouvernement et les financeurs font la sourde oreille en proposant des miettes et en cherchant encore à diviser les professionnel.les de l'action sociale.

Toujours inacceptable, la commission LAFORCADE portant sur l'extension des accords du Ségur au secteur social et médico-social continue d'exclure une large partie des professionnel.e.s des revalorisations.

- Une revalorisation des salaires d'au moins 300€ net/mois et l'amélioration des conditions de travail.
- Égalité salariale femmes/hommes.
- Des embauches massives de personnel.le.s qualifié.e.s pour répondre aux besoins de la population.
- La titularisation et la CDIisation des collègues en contrats précaires.
- Des moyens financiers pour notre secteur, à la hauteur des besoins de la population.
- La défense de nos métiers, de nos conventions/statuts et de nos qualifications ainsi que la fin de la précarité étudiante.
- L'arrêt de la répression, qu'elle soit dirigée vers les syndiqués ou non.
- La création d'un grand service public de l'action sociale et médico-sociale débarrassé des logiques gestionnaires.
- L'accès à des moyens de vie décents (inconditionnalité d'un accès à un logement salubre et adapté, à l'alimentation, à la santé et à l'éducation gratuite...).

Cette situation ne peut plus durer. Unissons-nous pour obtenir la reconnaissance, le respect et un service de qualité ! Montrons leur que sans nous, le personnel éducatif, administratif, technique, logistique, médical et paramédical, rien ne tourne. Terminé le temps où nous alertions, désormais arrêtons de travailler et fermons nos services les 7, 8 et 9 avril.

Nous appelons l'ensemble des professionnel.les du social et du médico-social, du public comme du privé à se mettre en grève et à descendre dans la rue, à mettre en place des cahiers revendicatifs dans leurs établissements et à tenir des piquets de grève partout où cela est possible.

- **Le mercredi 7 avril à 14h :** rdv pour un rassemblement devant le siège de l'AFIPH, 3 avenue Marie Reynoard. Nos organisations syndicales y tiendront également une conférence de presse.
- **Le jeudi 8 avril à 10h :** temps fort de cette mobilisation avec une manifestation au départ de l'IUT2 (place du doyen gosse) en direction du Conseil Départemental de l'Isère.
- **Le vendredi 9 avril, de 10h à 14h :** rdv devant la DDCS pour exprimer les revendications de l'hébergement d'urgence et remettre collectivement un rapport accablant concernant une grosse association du social ainsi que l'après-midi avec un piquet de grève dans le secteur du médico-social.